

ION BEAM APPLICATIONS ("IBA")

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS AU 30
JUN 2016**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS

Conformément à IAS 34, IBA S.A. a choisi de publier ses états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2016 sous forme condensée.

Informations générales	3
Etat de la situation financière consolidée intermédiaire au 30 juin 2016	5
Compte de résultats consolidé intermédiaire pour le semestre se terminant au 30 juin 2016	6
État consolidé intermédiaire du résultat global pour le semestre se terminant au 30 juin 2016	7
Etat consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres	8
Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie pour le semestre se terminant au 30 juin 2016	9
Notes aux états financiers consolidés condensés intermédiaires	
1. États financiers – Base de préparation	10
2. Périmètre de consolidation et impact des changements dans la composition du Groupe	17
3. Estimations et jugements comptables déterminants	19
4. Secteurs opérationnels	23
5. Résultat par action	26
6. Autres informations sélectionnées	27
7. Rapport de gestion semestriel	35
Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires IFRS au 30 juin 2016	41

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ion Beam Applications S.A. (la “Société”), fondée en 1986, avec ses filiales (dénommées ensemble le “Groupe” ou “IBA”) s’emploie à faire avancer les technologies indispensables au diagnostic et au traitement du cancer et fournit des solutions efficaces et fiables d’une précision inégalée. IBA apporte également des réponses novatrices visant à améliorer l’hygiène et la sécurité de tous les jours.

IBA est organisée en deux segments d’activités afin de gérer ses activités et de contrôler leurs performances financières.

Le segment **Protonthérapie et Autres accélérateurs** qui constitue la base technologique des métiers du Groupe et englobe le développement, la fabrication et les services associés aux accélérateurs de particules industriels et médicaux et des systèmes de protonthérapie.

Le segment **Dosimétrie** qui offre des instruments de mesure et d’assurance qualité pour la radiothérapie et l’imagerie médicale permettant au personnel soignant de vérifier que l’équipement utilisé donne les doses prévues à l’endroit visé.

La Société est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. L’adresse du siège social est: Chemin du Cyclotron, 3 à B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

La Société est cotée sur la bourse paneuropéenne Euronext et fait partie de l’indice BEL Mid.

En conséquence, IBA s’est engagée à suivre certaines règles qui améliorent la qualité des informations financières mises à la disposition du marché. Ces règles incluent :

- La publication de son rapport annuel, y compris les états financiers consolidés annuels audités dans les quatre mois suivant la fin de l’exercice;
- La publication d’un rapport semestriel couvrant les six premiers mois de l’exercice concerné, dans les trois mois suivant la fin du deuxième trimestre;
- La publication de ses états financiers consolidés semestriels et annuels sous IFRS;
- L’audit de ses états financiers consolidés annuels par ses auditeurs dans le respect des normes internationales d’audit édictées par l’International Federation of Accountants (désignée sous l’abréviation “IFAC”).

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d’administration le 23 août 2016. Le Conseil d’administration d’IBA est composé comme suit :

Administrateurs internes : Messieurs Olivier Legrain, Yves Jongen et Saint-Denis SA représenté par M. Pierre Mottet. M. Olivier Legrain est Administrateur Délégué et Chief Executive Officer. Son mandat a été renouvelé lors de l’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mai 2016, son mandat expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2020 qui statuera sur les comptes de 2019. M. Yves Jongen est Administrateur Délégué et Chief Research Officer. Son mandat a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2013 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2017 qui statuera sur les comptes 2016. Le mandat de Saint-Denis SA a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2015 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2019 qui statuera sur les comptes 2018.

Administrateurs indépendants : Consultance Marcel Miller SCS représenté par Marcel Miller, Professeur Mary Gospodarowicz, Katleen Vandeweyer Comm. V. représenté par Katleen Vandeweyer, Jeroen Cammeraat et finalement Median Sustainability S.L.représenté par Mme Sybille van den Hove ont été nommés administrateurs indépendants. Le mandat de Consultance Marcel Miller SCS a été renouvelé lors de l’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mai 2016, son mandat expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2020 qui statuera sur les comptes de 2019. L’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2013 a ratifié la nomination du Professeur Mary Gospodarowicz par le conseil d’administration du 29 août 2012, son mandat expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2017 qui statuera sur les comptes 2016. Katleen Vandeweyer Comm. V. a été nommée lors de l’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 mai 2014, son mandat expirera lors

de l'Assemblée générale ordinaire de 2018 qui statuera sur les comptes 2017. Le mandat de Jeroen Cammeraat a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2015, son mandat expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2019 qui statuera sur les comptes 2018. Median Sustainability S.L. a été nommée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016, son mandat expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2020 qui statuera sur les comptes 2019.

Autres administrateurs : Bayrime SA représenté par M. Eric de Lamotte. Le mandat de Bayrime SA a été renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire des

actionnaires du 8 mai 2013 et expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2017 qui statuera sur les comptes 2016.

Le Conseil d'administration d'IBA agit conformément aux directives définies dans sa Charte de gouvernance telle qu'approuvée par la réunion du Conseil d'Administration du 1er avril 2010. Une copie de la charte peut être consultée sur le site Internet d'IBA (www.iba-worldwide.com).

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2016

Le Groupe a choisi de présenter son bilan sur une base courant/non courant. Les notes des pages 10 à 40 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires.

	Note	1 janvier 2016 (*) (EUR 000)	30 juin 2016 (EUR 000)
ACTIF			
Goodwill	8	3 821	3 821
Autres immobilisations incorporelles	8	8 629	8 520
Immobilisations corporelles	9	9 327	11 866
Sociétés mises en équivalence	11	1 888	1 571
Autres investissements	11	7 116	7 116
Actifs d'impôts différés	12	23 221	23 319
Actifs financiers à long terme	22	779	2 497
Autres actifs à long terme	13	16 691	18 576
Actifs non courants		71 472	77 286
Stocks et commandes en cours d'exécution	14	99 959	118 977
Créances commerciales	15	59 938	66 233
Autres créances	15	81 846	18 855
Actifs financiers à court terme	22	422	930
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	81 715	89 508
Actifs destinés à être cédés	6	0	0
Actifs courants		323 880	294 503
TOTAL DE L'ACTIF		395 352	371 789
PASSIF			
Capital souscrit	17	40 864	41 438
Primes d'émission	17	37 329	39 462
Actions propres	17	-8 502	-8 502
Réserves	18	10 509	13 854
Écarts de conversion	18	-1 993	-2 124
Résultats reportés	18	84 259	52 227
Réserves des actifs destinés à être cédés	6	0	0
Capitaux propres et réserves		162 466	136 355
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
FONDS PROPRES		162 466	136 355
Dettes à long terme	19	15 220	28 814
Passifs financiers à long terme	22	879	215
Passifs d'impôts différés	12	697	697
Provisions à long terme	20	7 062	6 488
Autres dettes à long terme	21	3 162	3 263
Passifs non courants		27 020	39 477
Provisions à court terme	20	7 007	6 043
Dettes à court terme	19	16 454	2 147
Passifs financiers à court terme	22	2 110	2 073
Dettes commerciales	23	44 887	48 022
Dettes fiscales		75	17
Autres dettes	24	135 333	137 655
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	6	0	0
Passifs courants		205 866	195 957
TOTAL DETTES		232 886	235 434
TOTAL DU PASSIF		395 352	371 789

(*) Voir note 1.2. changement des règles d'évaluation comptables en matière d'avantages au personnel.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2016

Le Groupe a choisi de présenter son compte de résultats selon la fonction des dépenses. Les notes des pages 10 à 40 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires IFRS.

	Note	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Ventes		86 565	104 873
Prestations de services		34 432	40 255
Coût des ventes et prestations (-)		-67 655	-80 881
Marge brute		53 342	64 247
Frais de ventes et marketing		11 842	13 615
Frais généraux et administratifs		15 600	19 422
Frais de recherche et développement		13 286	16 077
Autres charges d'exploitation	6.9	5 512	4 512
Autres (produits) d'exploitation	6.9	-5 792	-40
Charges financières		3 146	2 664
(Produits) financiers		-5 710	-1 191
Quote-part dans la perte/(bénéfice) des entités mise en équivalence		-1 072	-41
Résultat avant impôts		16 530	9 229
Charges/(produits) d'impôts	6.13 et 3.1	2 039	888
Résultat de la période des activités poursuivies		14 491	8 341
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées		-41	-44
Résultat de la période		14 450	8 297
Attribuable aux :			
Propriétaires de la Société mère		14 450	8 297
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)			
> De base	5.1	0,517	0,2901
> Dilué	5.2	0,491	0,2816
Résultat par action des activités poursuivies (EUR par action)			
> De base	5.1	0,518	0,2916
> Dilué	5.2	0,492	0,2831
Résultat par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)			
> De base	5.1	-0,001	-0,0015
> Dilué	5.2	-0,001	-0,0015

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2016

En raison du niveau des pertes fiscales disponibles, IBA n'a pas calculé d'impôts différés sur des éléments crédités ou débités directement dans le résultat global.

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Gain/(perte) de la période	14 450	8 297
Autres éléments du résultat global à reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs		
- Différences de change sur la conversion des opérations étrangères	554	-131
<i>Différences de change sur la conversion des opérations étrangères</i>	<i>554</i>	<i>-131</i>
- Mouvements des réserves des entités mises en équivalence	-139	0
<i>Écarts de conversion</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres⁽¹⁾</i>	<i>-139</i>	<i>0</i>
- Différences de change liées au financement permanent	0	0
- (Perte)/gain net sur des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
- Mouvement net des couvertures des flux de trésorerie	-1 338	3 082
- Profit sur la cession des actions propres	120	0
- Autres	0	0
Autres éléments du résultat global net à reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs	13 647	11 248
Autres éléments du résultat global à ne pas reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs:		
- Mouvements des réserves pour les actifs destinés à être cédés	0	0
- Mouvements des réserves des entités mises en équivalence (gain/(perte) actuariel)	0	0
Autres éléments du résultat global net à ne pas reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs	0	0
Résultat global total de la période	13 647	11 248

⁽¹⁾ Les montants sont principalement composés de la réévaluation d'actifs disponibles à la vente mis en garantie pour les dettes de démantèlement de Rose Holding SARL

Etat consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres

(EUR '000)	Attribuables aux propriétaires de la Société mère											TOTAL Fonds propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves de couverture	Autres réserves – valorisation des plans d'options sur actions et des paiements fondés sur des actions	Autres réserves – mouvements des réserves des entités mises en équivalence	Autres réserves - Régimes à prestations définies	Autres réserves	Reverse convertible Bond SRIW	Écarts de conversion	Résultats reportés	
Solde au 01/01/15	39 852	32 431	-8 612	-2 891	14 167	4 335	0	175	5 000	-3 725	26 794	107 526
Gains/(pertes) nets directement comptabilisés en fonds propres	0	0	0	-1 338	0	-139	0	0	0	554	120	-803
Bénéfice/(perte) pour la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 450	14 450
Résultat global de la période	0	0	0	-1 338	0	-139	0	0	0	554	14 570	13 647
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4 999	-4 999
Options sur actions accordées aux collaborateurs et paiements fondés sur actions	0	0	110	0	330	0	0	0	0	0	0	440
Augmentation/(réduction) de capital/primes d'émission	875	4 061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 936
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41	41
Solde au 30/06/15	40 727	36 492	-8 502	-4 229	14 497	4 196	0	175	5 000	-3 171	36 406	121 591
Solde au 31/12/15	40 864	37 329	-8 502	-3 236	14 736	0	0	175	0	-1 993	84 259	163 632
Changement dans les règles d'évaluation comptables (*)	0	0	0	0	0	0	-1 166	0	0	0	0	-1 166
Solde au 01/01/16	40 864	37 329	-8 502	-3 236	14 736	0	-1 166	175	0	-1 993	84 259	162 466
Gains/(pertes) nets directement comptabilisés en fonds propres	0	0	0	3 082	0	0	0	0	0	-131	0	2 951
Bénéfice/(perte) de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 297	8 297
Résultat global de la période	0	0	0	3 082	0	0	0	0	0	-131	8 297	11 248
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-40 329	-40 329
Options sur actions accordées aux collaborateurs et paiements fondés sur actions	0	0	0	0	263	0	0	0	0	0	0	263
Augmentation/(réduction) de capital/primes d'émission	574	2 133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 707
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde au 30/06/16	41 438	39 462	-8 502	-154	14 999	0	-1 166	175	0	-2 124	52 227	136 355

En 2014, les capitaux propres du Groupe avaient été renforcés par un nouvel accord financier avec la S.R.I.W. En effet, un "reverse convertible bond" avait été mis en place et permettait au Groupe de demander la conversion de cette

obligation en actions ordinaires à tout moment avant le 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, la conversion n'a pas eu lieu par conséquent le "reverse convertible bond" a été reclassé en dettes bancaires et autres dettes financières.

(*) Voir note 1.2. changement des règles d'évaluation comptables en matière d'avantages au personnel.

TABLEAU CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2016

Le groupe a choisi de présenter le tableau des flux de trésorerie en appliquant la méthode indirecte. Les notes des pages 10 à 40 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires.

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Bénéfice/(perte) net de la période	14 450	8 297
Ajustements pour:		
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	6.3 924	1 079
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles	6.3 1 012	1 252
Réductions de valeur sur créances	53	1
Variations dans la juste valeur ((gains)/pertes) des actifs financiers	816	154
Variations des provisions	-4 988	262
Impôts différés	6.13 346	-146
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	-1 102	-41
(Gain)/perte réalisé sur cession d'actifs destinés à être cédés	0	0
Autres éléments non décaissés/ (non encaissés)	1 079	-263
Variation nette de la trésorerie avant variation du fonds de roulement	12 590	10 595
Créances commerciales, autres créances et comptes de régularisation de l'actif	-9 821	-8 671
Stocks et commandes en cours	20 933	-22 358
Dettes commerciales, autres dettes et comptes de régularisation du passif	-7 231	11 805
Autres actifs/passifs à court terme	963	-3 162
Variation du fonds de roulement	4 844	-22 386
Impôts sur le résultat payés/reçus nets	-388	-1 778
Intérêts payés/Intérêts reçus	558	702
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	17 604	-12 867
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles – activités poursuivies	6.3 -1 080	-3 633
Acquisitions d'immobilisations corporelles – activités destinées à être cédées	0	0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles – activités poursuivies	6.3 -472	-1 143
Acquisitions d'immobilisations incorporelles – activités destinées à être cédées	0	0
Cessions d'immobilisations	12	1
Acquisitions de filiales, hors trésorerie acquise	0	0
Acquisitions d'autres investissements et d'entités mises en équivalence	0	0
Cession de filiales et d'entités mises en équivalence et autres investissements net de la trésorerie cédée	20	63 437
Acquisitions d'actifs financiers non-courants et crédit accordé	0	0
Autres flux d'investissement	-1	-390
Variation nette de la trésorerie d'investissement	-1 521	58 272
TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts	6.5 0	15 750
"Reverse convertible bond" de la S.R.I.W.	0	0
Remboursements d'emprunts	6.5 -2 596	-16 463
(Intérêts payés) / Intérêts reçus nets	-549	-545
Augmentation de capital (ou produits de l'émission d'actions ordinaires)	4 936	2 707
(Acquisitions) / Cessions d'actions propres	230	0
Dividendes payés	-4 999	-40 332
Autres flux de financement	-308	561
Variation nette de la trésorerie de financement	-3 286	-38 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	37 176	81 715
Variation nette de trésorerie	12 797	7 083
Écarts de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-43	710
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	49 930	89 508

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES

1. ÉTATS FINANCIERS - BASE DE PRÉPARATION

1.1 BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires d'IBA portent sur le semestre se terminant le 30 juin 2016. Ils ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires ne contiennent pas toutes les informations et divulgations requises dans les états financiers annuels et devraient être lus en combinaison avec les états financiers annuels du Groupe au 31 décembre 2015.

1.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables adoptées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent clôturé au 31 décembre 2015 à l'exception du changement présenté ci-dessous et de l'adoption de nouvelles normes et interprétations au 1er janvier 2016, comme indiqué ci-dessous.

Changement dans les règles d'évaluation comptables applicables aux avantages au personnel :

Le Groupe gère un régime à cotisations définies financé par des versements à une compagnie d'assurances. L'employeur garantit un rendement minimum de 3,25% sur les cotisations de l'employeur correspondant à un risque financier à la charge du Groupe.

Jusqu'au 31 décembre 2015, le Groupe avait choisi de comptabiliser ces plans en utilisant la méthode de la valeur intrinsèque.

Suite à l'évolution par rapport au retour minimum garanti, les plans doivent être considérés comme des régimes à prestations définies à la place de régimes à cotisations définies conformément à IAS 19. En conséquence, le Groupe a modifié sa règle d'évaluation et a adopté la méthode des unités de crédit projetées.

L'impact sur les états financiers est une provision d'EUR 1,16 million enregistrée contre les réserves en capitaux propres dans la position financière retraitée au 1er Janvier 2016. L'impact sur le compte de résultats et le résultat global au 30 Juin 2016 n'est pas jugé être significatif.

Ces engagements sociaux sont évalués en retenant les hypothèses suivantes pour le calcul des provisions :

Taux d'actualisation: 0,7% ou 1,5% selon la durée respective de chaque plan

Table de mortalité: IABE

Taux d'inflation: 1.6%

Taux de revalorisation des salaires: 2% par an

Age de départ à la retraite: 60 ans

Nouveaux standards et amendements:

Les nouvelles normes et amendements qui nécessitent un retraitement des états financiers antérieurs sont les suivantes:

- Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement: Appliquer l'Exception de Consolidation (1), effective à partir du 1er Janvier 2016
- Amendements à l'IFRS 11 Partenariats – Comptabilité pour les Acquisitions des Intérêts dans les Partenariats, effectif à partir du 1er janvier 2016
- Amendements à l'IAS 1 Présentation des Etats financiers – Initiative concernant les informations à fournir, effectif à partir du 1er janvier 2016
- Amendements à l'IAS 16 Immobilisations et à l'IAS 38 Immobilisations incorporelles – Clarification des méthodes acceptées de dépréciations et d'amortissements, effectif à partir du 1er janvier 2016
- Amendements à l'IAS 19 Avantages de l'employé – Plans d'avantages définis: Contributions de l'employé, effectif à partir du 1er Février 2015

¹ Pas encore approuvé par l'UE au 28 juin 2016.

- Amendements à l'IAS 27 États Financiers Séparés – Méthode du Capital dans les États Financiers Séparés, effectif à partir du 1er janvier 2016
- Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2010-2012 (publié en décembre 2013), effectif à partir du 1er février 2015
- Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2012-2014 (publié en septembre 2014), effectif à partir du 1er janvier 2016

Amendement aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement: Appliquer l'Exception de Consolidation

Les amendements à l'IFRS 10 clarifient le fait que l'exemption de présenter les états financiers consolidés s'applique à une société parent qui est une filiale d'une société d'investissement, quand cette société d'investissement évalue toutes ses filiales à la juste valeur.

De plus, les amendements à l'IFRS 10 clarifient que seule une filiale d'une société d'investissement qui n'est pas une société d'investissement elle-même et qui fournit des services de support à une société d'investissement est consolidée. Toutes les autres filiales d'une société d'investissement sont évaluées à la juste valeur. Les amendements à l'IAS 28 autorisent l'investisseur, quand la méthode du capital est appliquée, de retenir la valorisation à la juste valeur appliquée par la société d'investissement associée ou partenaire de ses intérêts dans les filiales.

Cet amendement n'est pas pertinent pour le Groupe étant donné qu'aucune entité du Groupe ne serait qualifiée de société d'investissement selon l'IFRS 10.

Amendements à l'IFRS 11 Partenariats – Comptabilisation des Acquisitions d'Intérêts dans une entreprise commune

Les amendements exigent qu'un partenaire commun représente l'acquisition d'un intérêt dans une opération conjointe, dans laquelle l'activité de l'opération conjointe constitue une entreprise conjointe doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 pour la comptabilité des combinaisons d'entreprises. Les amendements précisent également qu'une participation précédemment détenue dans une opération conjointe n'est pas réévaluée sur base de l'acquisition d'une participation supplémentaire dans la même opération conjointe tandis que le contrôle conjoint est maintenu. En outre, une exception a été ajoutée à l'IFRS 11 pour spécifier que les amendements

ne s'appliquent pas lorsque les parties partageant le contrôle du partenariat, incluant la société qui rapporte, sont sous un contrôle commun de la même partie. Les amendements s'appliquent aussi bien pour l'acquisition de l'intérêt initial dans une entreprise commune que pour l'acquisition de n'importe quel intérêt supplémentaire dans la même entreprise commune. Les amendements n'avaient pas d'impact sur la position financière et la performance du Groupe étant donné qu'il n'y a pas eu d'intérêt acquis dans un partenariat sur la période.

Amendements à l'IAS 1 Présentation des États financiers – Initiative concernant les informations à fournir

Les amendements à l'IAS 1 clarifient, plutôt que vraiment changer, les exigences de l'IAS 1 existant. Les amendements clarifient :

- Les exigences de matérialité de l'IAS 1
- Que les éléments spécifiques dans les comptes de résultats des autres éléments du résultat global et les comptes des positions financières peuvent être ventilés
- Que les entités ont une flexibilité en termes d'ordre dans lequel elles présentent les notes des états financiers
- Que la partie des autres éléments du résultat global des associés et partenaires comptabilisée en utilisant la méthode du capital doit être présentée de manière condensée sur une seule ligne et classée entre les éléments qui seront ou ne seront pas reclassés par après en résultat

De plus, les amendements clarifient les exigences qui s'appliquent quand des sous-totaux sont présentés dans les comptes financiers, le compte de résultats et les autres éléments du résultat global. Ces amendements n'avaient pas d'impact sur la présentation et sur les informations dans les états financiers du Groupe étant donné que cela s'appliquait aux éléments en lien avec les clarifications de l'IAS 1 des années précédentes.

Amendements à l'IAS 16 Immobilisations corporelles et à l'IAS 38 Immobilisations incorporelles – Clarification des Méthodes Acceptées de Dépréciations et d'amortissements

Les amendements clarifient le principe des IAS 16 et des IAS 38 qui dit que le revenu reflète une forme d'avantage économique qui est généré par la gestion d'exploitation d'une entreprise (dont l'actif fait partie) plutôt que les

avantages économiques qui sont consommés au travers de l'utilisation d'un actif. En conclusion, une méthode basée sur le revenu ne peut être utilisée pour déprécier une immobilisation corporelle et peut uniquement être utilisée dans des circonstances très limitées pour amortir l'immobilisation incorporelle.

Les amendements n'ont pas d'impact sur la position financière et la performance du Groupe étant donné que le Groupe n'a pas utilisé une méthode basée sur le revenu pour déprécier ses actifs non circulants.

Amendements à l'IAS 19 Avantages de l'employé – Régimes à prestations définies : Cotisations salariales

L'IAS 19 demande qu'une entité considère les contributions de l'employé ou des tiers lorsqu'elle comptabilise des régimes à prestations définies. Lorsque les contributions sont liées à un service, elles devraient être attribuées aux périodes comme un avantage négatif. Ces amendements spécifient que, si le montant des contributions est indépendant du nombre d'années de service, une entité est autorisée à reconnaître de telles contributions comme une réduction dans les coûts de service pour la période pour laquelle le service est rendu, au lieu d'allouer la contribution aux périodes de service. Cet amendement n'est pas pertinent pour le Groupe étant donné qu'aucune entité dans le Groupe n'a un régime à prestations déterminées avec des cotisations des employés ou des tiers.

Amendements à l'IAS 27 Etats Financiers Individuels – Méthode de mises en équivalence dans les Etats Financiers Individuels

Les amendements autoriseront les entités à utiliser la méthode de mises en équivalence pour comptabiliser les investissements dans les filiales, les partenariats et associations dans leurs états financiers consolidés et individuels. Les entités qui appliquent déjà l'IFRS et souhaitant changer pour la méthode de mises en équivalence dans leurs états financiers consolidés et individuels devront appliquer ce changement de manière rétroactive. Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.

Améliorations aux normes IFRS - Cycle 2010-2012 (publié en décembre 2013)

L'IASB a publié les améliorations du cycle 2010-2012 concernant ses standards et interprétations, principalement avec l'objectif d'enlever les incohérences et de clarifier la formulation. Les améliorations sont

devenues effectives pour les années fiscales à partir ou après le 1er février 2015.

- IFRS 2 Paiement fondé sur les actions: Cette amélioration est appliquée de manière prospective et clarifie divers problèmes, tels que:
 - Une condition de performance doit contenir une condition de service
 - Une cible de performance doit être rencontrée lorsque la contrepartie rend un service
 - Une cible de performance peut être liée à des opérations ou des activités d'une entité ou à celles d'une autre entité du même groupe
 - Une condition de performance peut être une condition de marché ou non
 - Si la contrepartie, quel qu'en soit la raison, cesse de fournir un service durant la période d'acquisition, la condition de service n'est pas satisfaite.

Les définitions ci-dessus sont cohérentes avec la façon dont le Groupe a identifié toute performance et conditions de services qui sont des conditions d'acquisitions dans les périodes précédentes. Ces amendements n'ont donc pas d'impact sur les politiques comptables du Groupe.

- IFRS 3 Regroupements d'entreprises: Cette amélioration est appliquée de manière prospective et clarifie que les contreparties conditionnelles d'un accord classés comme un passif (ou actif) venant d'un regroupement d'entreprises devraient être valorisées à la juste valeur à travers le résultat qu'ils tombent ou non dans le cadre de l'IAS 39 Instruments financiers: Reconnaissance et valorisation (ou IFRS 9 Instruments financiers, si possible). Ceci est cohérent avec les politiques comptables actuelles du Groupe. L'amendement n'a donc pas d'impact sur la politique comptable du Groupe.
- IFRS 8 Secteurs opérationnels: Ces améliorations sont appliquées de manière rétroactives et clarifient que:
 - Une entité doit présenter les jugements pris par le management en appliquant les critères de groupement de l'IFRS 8.12, incluant une brève description des secteurs opérationnels qui ont été regroupés et les caractéristiques économiques (par ex. ventes et marges)

utilisées pour déterminer si les secteurs sont "similaires"

- La réconciliation des actifs du secteur avec les actifs totaux ne doit être présentée que si cette réconciliation est rapportée au responsable des opérations, de même que cette présentation est demandée pour les dettes du secteur.

Le Groupe n'a pas appliqué les critères de regroupement dans l'IFRS 8.12. Le Groupe a présenté la réconciliation des actifs du secteur avec le total des actifs durant les périodes précédentes et applique la même présentation dans la Note 4 des états financiers condensés consolidés intermédiaires étant donné que la réconciliation est rapportée au responsable des opérations dans un but de prise de décision.

- IAS 16 Immobilisations corporelles and IAS 38 Immobilisations incorporelles: Cette amélioration est appliquée de manière rétroactive et clarifie dans l'IAS 16 et l'IAS 38 que l'actif peut être réévalué soit en ajustant la valeur comptable brute de l'actif à la valeur de marché ou en déterminant la valeur de marché de la valeur comptable et ajuster la valeur comptable brute proportionnellement afin que la valeur comptable résultante soit égale à la valeur de marché. De plus, la dépréciation ou l'amortissement cumulé est la différence entre la valeur brute et la valeur comptable de l'actif. Le Groupe n'a pas enregistré d'ajustements de réévaluation pendant la période actuelle.
- IAS 24 Informations relatives aux parties liées: Cette amélioration est appliquée de manière rétroactive et clarifie qu'une entité de gestion – une entité qui fournit des services de gestion de personnel – est une partie liée sujette aux informations relatives aux parties liées. De plus, une entité qui utilise une entité de gestion doit présenter les dépenses liées aux services de gestion. Cet amendement n'est pas pertinent pour le Groupe étant donné qu'il ne reçoit pas de service de gestion d'une autre entité.

Améliorations aux normes IFRS - Cycle 2012-2014 (publié en septembre 2014)

L'IASB a publié les améliorations de ses standards et interprétations du cycle 2012-2014, principalement avec l'objectif de supprimer les incohérences et clarifier la formulation. Ces améliorations couvrent les standards et

sujets ci-dessous. Les améliorations sont devenues effectives pour les années fiscales à partir et après le 1er janvier 2016.

- IFRS 5 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées – Changements dans les méthodes de cession: Les actifs (ou des groupes de cessions) sont généralement cédés soit par une vente ou par la distribution aux propriétaires. Cette amélioration s'applique de manière prospective et clarifie que le changement d'une de ces méthodes de cession vers une autre ne serait plus considéré comme un nouveau plan de cession mais comme une continuité du plan originel. Il n'y a donc pas d'interruption de l'application des exigences de l'IFRS 5. Ceci est cohérent avec la politique comptable actuelle du Groupe, cela n'implique donc pas de changement dans la politique comptable du Groupe.
- IAS 19 Avantage du personnel – Problème de marché régional: Cette amélioration est appliquée de manière prospective et clarifie que la profondeur de marché des obligations des sociétés de haute qualité est défini selon la devise dans laquelle l'obligation est libellée plutôt que le pays dans lequel l'obligation est située. Lorsqu'il n'y a pas de grand marché pour les obligations de sociétés de haute qualité dans cette devise, les obligations gouvernementales doivent être utilisées. Le Groupe n'a pas de obligations de régime de prestations définies libellées dans une devise autre que celle du pays dans lequel l'obligation est située.
- IAS 34 Information financière intermédiaire – Présentation de l'information "ailleurs dans le rapport financier intermédiaire": Cette amélioration est appliquée de manière rétroactive et clarifie que les présentations intermédiaires demandées doivent soit être dans les états financiers intermédiaires ou incorporées par référence croisée entre les états financiers intermédiaires et l'endroit où elles sont incluses dans le rapport financier intermédiaire (par ex. dans le commentaire de gestion ou le rapport de risque). L'autre information dans le rapport financier intermédiaire doit être disponible pour les utilisateurs avec les mêmes termes que les états financiers intermédiaires et en même temps. Cet amendement est cohérent avec la façon dont le Groupe a effectué des présentations similaires et a référencé son rapport financier intermédiaire dans les autres

périodes. Ces amendements n'ont donc pas d'impact sur les états financiers intermédiaires du Groupe.

Standards et interprétations nouveaux et amendés, effectifs pour les années fiscales à partir du 1er janvier 2016

Les standards et interprétations nouveaux et amendés publiés mais non encore effectifs jusqu'à la date de publication des états financiers du groupe sont listés ci-dessous. La liste des standards et interprétations publiés sont ceux pour lesquels le Groupe s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils aient un impact sur les informations présentées, la position financière ou la performance lorsque c'est appliqué à une date ultérieure. Le Groupe a l'intention d'adopter ces standards et interprétations lorsqu'ils deviennent effectifs.

- Amendements à l'IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Classification et Valorisation des transactions de Paiement fondé sur des actions, effectif à partir du 1er janvier 2018
- IFRS 9 Instruments financiers (2), effectif à partir du 1er janvier 2018
- IFRS 15 Revenu des contrats avec les clients, incluant les amendements à l'IFRS 15: Date effective de l'IFRS 15 et clarifications de l'IFRS 15 revenu des Contrats avec les clients, effectif à partir du 1er janvier 2018
- IFRS 16 Contrats de location, effectif à partir du 1er janvier 2019
- Amendements à l'IAS 7 Etats des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir, effectif à partir du 1er janvier 2017
- Amendements à l'IAS 12 Impôt sur le résultat – Reconnaissance des actifs d'impôts différés sur les pertes non-réalisées, effectif à partir du 1er janvier 2017

Amendements à l'IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Classification et Valorisation des transactions de Paiement fondé sur des actions

Les amendements clarifient comment comptabiliser certains types de transactions de paiement fondé sur des actions et fournissent les exigences comptables suivantes :

- Les effets des conditions d'acquisitions et de non-acquisition sur la valorisation des paiements en cash fondés sur des actions
- Les transactions de paiement fondé sur des actions un mode de règlement pour les obligations de retenues d'impôt
- Une modification des termes et conditions d'un paiement fondé sur des actions qui change la classification de la transaction d'un règlement en cash à un règlement en capital.

Les amendements ci-dessous sont cohérents avec la façon dont le Groupe a appliqué l'IFRS 2 transactions de paiement fondé sur des actions sur les périodes précédentes. Ces amendements n'impactent donc pas les politiques comptables du Groupe. Les amendements deviennent effectifs pour les années fiscales à partir et après le 1er janvier 2018, avec une adoption anticipée autorisée. Les amendements doivent être appliqués de manière prospective. Cependant, la rétroactivité est autorisée si cela est possible sans une application rétrospective. Si une entité applique les amendements de manières rétroactives, elle doit le faire pour tous les amendements.

IFRS 9 Instruments Financiers

La version finale de l'IFRS 9 Instrument financiers remplace l'IAS 39 Instruments Financiers: comptabilisation et évaluation et toutes les versions antérieures à l'IFRS 9. L'IFRS 9 prend en compte les 3 éléments de la comptabilité pour les instruments financiers de projets: classification et valorisation, réduction de valeur, et la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 sera effectif pour l'année financière débutant au 1er janvier 2018 ou après, avec utilisation anticipée autorisée. Excepté pour la comptabilité de couverture, l'application rétroactive est requise, mais il n'est pas nécessaire de fournir une information comparative. Pour la comptabilité de couverture, les critères sont généralement appliqués de façon prospective, avec quelques exceptions limitées. Le groupe prévoit d'adopter la nouvelle norme à la date effective requise.

² Pas encore approuvé par l'UE au 28 juin 2016.

IFRS 15 Revenu des contrats clients

La norme IFRS 15 établit un modèle en 5 étapes qui s'applique aux revenus provenant des contrats clients. Sous la norme IFRS 15, le revenu est reconnu à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle une entité s'attend à voir droit, en échange d'un transfert de biens ou d'une prestation de services à un client.

La nouvelle norme de reconnaissance des revenus va remplacer toutes les exigences actuelles relatives à la constatation des produits en IFRS. Une application rétrospective totale ou partielle est exigée à partir de l'exercice comptable commençant le 1er janvier 2018. L'application anticipée de cette norme est permise.

Le groupe a l'intention d'adopter cette nouvelle norme à la date effective requise, et ce en utilisant la méthode rétrospective complète. Le Groupe va commencer l'évaluation de l'IFRS 15 au cours du second semestre 2016. De plus, le groupe est en train de considérer les précisions publiées par l'IASB, et va surveiller les développements futurs.

IFRS 16 Contrats de location

L'IFRS 16 exige que tous les preneurs de bail comptabilisent tous les baux sous un modèle unique au bilan (sujet à certaines dispenses), d'une façon similaire aux financements des baux sous la norme IAS 17 avec une reconnaissance d'exemption pour les baux relatifs aux actifs de faible valeur et aux baux à court termes. Les locataires reconnaissent une dette afin de payer les loyers avec un actif correspondant, et de reconnaître les intérêts débiteurs et l'amortissement séparément. La réévaluation de certains éléments clé tel que la période du leasing, le loyer variable basé sur un index ou un taux, le pourcentage de remise par le preneur de bail est requise dans certains cas. IFRS 16 exige également des locataires et des bailleurs de fournir de plus vastes informations que sous IAS 17.

Le modèle de reconnaissance des dépenses de contrats de location pour les locataires pourrait être accélérée par

rapport à aujourd'hui. Les indicateurs clés de bilan tels que les ratios et leviers financiers, covenants de dettes et les indicateurs du compte de résultats, comme le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA), pourraient être touchés. En outre, le tableau des flux de trésorerie pour les locataires pourrait être affecté dans la mesure où les paiements de la partie en principale du passif de location seront présentés dans les activités de financement. Le Groupe évalue actuellement l'impact de l'IFRS 16. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 ou après, avec certaines exemptions de transition autorisées. L'application anticipée est autorisée, mais pas avant qu'une entité applique IFRS 15 Revenu de contrat avec les clients. Les entités qui sont locataires sont autorisées à choisir une approche soit rétrospective complète ou soit de transition rétrospective modifiée.

Amendements à l'IAS 7 Etats des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir

Les amendements exigent une réconciliation des montants figurant dans les états financiers d'ouverture et de fermeture pour chaque élément classé comme financement dans l'état des flux de trésorerie. Les rapprochements seront inclus dans les notes afférentes aux états financiers une fois que les modifications entrent en vigueur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant à partir du 1er janvier 2017.

Amendements à l'IAS 12 Impôt sur le résultat – Reconnaissance des actifs d'impôts différés sur les pertes non-réalisées

Les modifications apportées à la norme IAS 12 précisent la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différés liés à des titres de créance mesurés à leur juste valeur. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts aux 1er janvier 2017.

1.3 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES OPÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Tous les actifs (goodwill compris) et passifs, tant monétaires que non monétaires, sont convertis au taux de clôture. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de la date de la transaction (taux de change historique) ou au taux moyen du mois.

Les principaux taux de change utilisés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

	Taux de clôture au 30 juin 2015	Taux moyen pour le semestre se terminant au 30 juin 2015	Taux de clôture au 31 décembre 2015	Taux moyen pour l'année 2015	Taux de clôture au 30 juin 2016	Taux moyen pour le semestre se terminant au 30 juin 2016
USD	1,1189	1,1171	1,0887	1,1105	1,1102	1,1161
SEK	9,2150	9,3423	9,1895	9,3512	9,4242	9,2961
CNY	6,9366	6,8293	7,0608	6,9026	7,3755	7,2947
INR	71,1873	70,0886	72,0215	71,0845	74,9603	74,8966
JPY	137,010	134,2967	131,0700	134,3683	114,0500	124,5580
CAD	1,3839	1,3783	1,5116	1,4181	1,4384	1,4848
RUB	62,3550	64,5882	80,6736	67,8946	71,5200	78,1635
GBP	0,7114	0,7331	0,7340	0,7264	0,8265	0,7787

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET IMPACT DES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU GROUPE

Le Groupe IBA se compose de la Société IBA S.A. et de 19 sociétés et entreprises associées dans 9 pays, 16 d'entre elles sont consolidées via l'intégration globale et 3 sont mises en équivalence.

2.1 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DANS LE GROUPE IBA

NOM	Actifs destinés à être cédés	Pays	Détention (en%) par le Groupe	Variation du% de détention par rapport au 31 décembre 2015
IBA Molecular Holding (BE 0880.070.706) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
IBA Participations SPRL (BE 0465.843.290) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
IBA Investments SCRL (BE 0471.701.397) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
Ion Beam Applications Co. Ltd. <i>No.6 Xing Guang Er Jie, Beijing OPTO-Mechatronics Industrial Park, 101 111 Tongzhou District, Beijing, China</i>	Non	Chine	100%	-
Striba GmbH <i>Waidmarkt 11, 50676 Köln, Germany</i>	Non	Allemagne	100%	-
IBA Radiol isotopes France SAS <i>59 Blvd Pinel, 69003 LYON</i>	Non	France	100%	-
IBA Dosimetry GmbH <i>Bahnhofstrasse 5, 90592 Schwarzenbruck. Germany</i>	Non	Allemagne	100%	-
IBA Dosimetry America Inc. <i>3150 Stage Post Dr. Ste. 110, Bartlett, TN 38133, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA Proton Therapy Inc. <i>152 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA Industrial Inc. <i>152 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
RadioMed Corporation <i>3149 Stage Post Drive Suite 110, Bartlett, TN 38133, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA USA Inc. <i>151 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA Particle Therapy GmbH <i>Bahnhofstrasse 5, 90592 Schwarzenbruck, Germany</i>	Non	Allemagne	100%	-
Normandy Hadronthérapie SAS <i>9 rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest</i>	Non	France	100%	-
LLC Ion Beam Applications <i>1st Magistralny tupik, 5A 123290 Moscow, Russia</i>	Non	Russie	100%	-
IBA Particle Therapy India Private Limited <i>Office Unit - F, 3rd Floor, Ali Towers, Old No 22, New No. 55, Greams Road, Thousand Lights., Chennai - 600006, Tamil Nadu, INDIA</i>	Non	Inde	100%	-

2.2 LISTE DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

NOM	Pays	Détention (en%) par le Groupe	Variation du% de détention par rapport au 31 décembre 2015
RELATIVES AUX ACTIVITES POURSUIVIES			
Sceti Medical Labo KK	Japon	39,80%	-
Rose Holding SARL	Luxembourg	0,00%	-40,00%
Cyclhad SAS	France	33,33%	-
RELATIVES AUX ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES			
PharmaLogic Pet Services of Montreal Cie	Canada	48,00%	-

2.3 CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU GROUPE IBA

2.3.1 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Aucune acquisition d'entreprise n'a été réalisée au cours des six premiers mois de l'exercice 2016.

2.3.2 CESSION D'ENTREPRISES

Aucune cession d'entreprise n'a été réalisée au cours des six premiers mois de l'exercice 2016. En mars 2016, IBA a perçu l'argent de la cession d'IBA Molecular et le dividende différé de Pharmalogic pour un montant total de 63,4 millions.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS

Le Groupe est amené à formuler des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Par définition, les estimations comptables qui en résultent seront rarement équivalentes aux résultats réels. Nous présentons ci-dessous les estimations et hypothèses qui risqueraient de provoquer un ajustement sensible des valeurs comptables des actifs et passifs au cours du prochain exercice financier.

3.1 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 30 juin 2016, le Groupe a accumulé des pertes d'exploitation nettes disponibles pour compenser les futures bénéfices imposables principalement en Belgique et en Russie pour un total d'EUR 90 millions et pour des différences temporaires s'élevant à EUR 7,5 millions. Le Groupe a comptabilisé des actifs d'impôts différés pour un montant d'EUR 20,5 millions au titre de perspective d'utilisation des pertes fiscales reportées d'IBA SA et un montant d'EUR 2,8 millions au titre de différences temporaires au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2016, le compte de résultats a été impacté positivement par l'augmentation des actifs d'impôts différés au titre de différences temporaires en Allemagne pour EUR 0,1 million.

L'évaluation de ces actifs dépend de plusieurs hypothèses et jugements portant sur les bénéfices imposables futurs probables des différentes filiales du Groupe dans différents pays. Ces estimations sont formulées en toute prudence sur la base des informations les plus récentes dont dispose la Société. Si les conditions évoluent et si le montant définitif des bénéfices futurs diffère de l'estimation d'origine, cette différence va affecter l'impôt sur le résultat et les actifs d'impôts différés pendant l'exercice au cours duquel cette évaluation est formulée.

L'évolution de la législation en Belgique (en particulier l'évolution de la déduction pour revenus de brevet) pourrait affecter la reconnaissance d'impôts différés actifs chez IBA SA.

3.2 RECONNAISSANCE DES REVENUS

Les contrats en cours sont évalués à leur coût de production, augmenté des revenus dégagés en fonction du degré d'avancement du contrat à la date de clôture, dans la mesure où il est probable que les

avantages économiques associés au contrat reviendront au Groupe. Cette probabilité est le fruit d'un jugement. Si certains critères de jugement sont modifiés par rapport à ceux utilisés pour les revenus déjà comptabilisés, ceci affecte le compte de résultats du Groupe. Le cas échéant, la Société revoit sa marge estimée à l'achèvement du contrat afin de prendre en compte l'évaluation du risque résiduel auquel ce contrat peut être soumis pendant plusieurs années. Lorsque ces incertitudes donnent lieu à d'autres résultats que les estimations de départ, cela affecte le compte de résultats du Groupe.

3.3 ESTIMATION DE LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les valeurs récupérables des immobilisations corporelles et incorporelles sont déterminées sur la base de la "valeur d'usage". La valeur d'usage est déterminée sur la base des business plans les plus récents d'IBA, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration. Ces plans intègrent différentes hypothèses émises par la direction et approuvées par le Conseil d'administration sur la manière dont l'activité, les marges bénéficiaires et les investissements vont évoluer.

3.4 PLAN D'INTERESSEMENT A LONG TERME

En 2014, la Société a mis en place un nouveau plan d'intéressement à long terme, visant à soutenir ses objectifs de rentabilité multi-année, l'alignement des intérêts des participants au plan avec les intérêts des actionnaires et la création de valeur pour les actionnaires à long terme, ainsi que la création d'un effet de rétention approprié. Le plan est à deux niveaux, combinant directement ou indirectement un intéressement en espèces avec l'octroi d'options sur actions.

L'intéressement en espèces a été implémenté en 2014 et est lié au profit cumulé avant impôts sur la période 2014-2017, comparé à un objectif prédéfini aligné avec le plan stratégique du Groupe et avec la guidance y relative fournie au marché. Le schéma d'octroi se produit dans son intégralité à la fin de 2017, sous réserve que chaque participant est en service jusqu'à

cette date et sous réserve qu'un certain seuil de carnet de commandes est atteint à la même date. L'objectif de paiement varie de 30% à 100% de la rémunération fixe annuelle, sauf pour le Chief Executive Officer, pour qui il est de 200%. En cas de performance haute, le niveau de paiement maximal est de 200% de l'objectif. Une performance faible n'engendre aucun paiement. Pour chaque année calendrier incluse dans la période de performance du plan, une performance individuelle suffisante constitue un seuil additionnel du plan. Pour chacune des années où la performance est au-dessous des attentes, le niveau de paiement réel est réduit de 25%. La surperformance individuelle n'augmente pas le paiement lié au plan. Aucun nouvel intéressement en espèces n'a été mis en place en 2015.

Au 30 juin 2016, la provision s'élève à EUR 2,8 millions. La provision est calculée sur une base

proratisée des objectifs atteints par rapports aux objectifs ciblés.

3.5 TAXES LOCALES DANS LES PAYS AUTRES QUE LA BELGIQUE

En 2015, la Société a initié une analyse sur l'exposition du Groupe dans les pays autres que la Belgique à devoir potentiellement payer certaines taxes locales alors que l'obligation de paiement de ces taxes avait été transférée aux clients du Groupe. L'exposition identifiée au 31 décembre, 2015, a été réduite à la suite d'une analyse plus approfondie réalisée en 2016. Sur la base des données disponibles, il n'est toujours pas possible de faire une estimation fiable de l'exposition résiduelle et de ce fait aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers du Groupe.

3.6 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS – INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Les actifs et passifs financiers du Groupe sont valorisés comme suit :

(EUR '000)	Catégorie	31 décembre 2015		30 juin 2016	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS					
Créances commerciales	Prêts et créances	59 938	59 938	66 233	66 233
Créances à long terme sur commandes en cours	Prêts et créances	882	882	861	861
Actifs financiers disponibles à la vente	Disponible à la vente	0	0	0	0
Créances à long terme relatives au démantèlement de sites	Prêts et créances	0	0	0	0
Autres créances à long terme	Prêts et créances	15 809	15 809	17 715	17 715
Créances non commerciales et acomptes sur commandes	Prêts et créances	11 927	11 927	12 412	12 412
Autres créances à court terme	Prêts et créances	69 919	69 919	6 442	6 442
Autres investissements	Disponible à la vente	7 116	7 116	7 116	7 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	81 715	81 715	89 508	89 508
Produits dérivés de couverture	Comptabilité de couverture	1 065	1 065	3 381	3 381
Produits dérivés – autres	JVR2	136	136	47	47
TOTAL		248 507	248 507	203 715	203 715
PASSIFS FINANCIERS					
Prêts bancaires et autres dettes financières	PFCA	31 250	31 250	30 750	30 750
Dettes de location-financement	PFCA	424	424	211	211
Dettes commerciales	PFCA	44 887	44 887	48 022	48 022
Produits dérivés de couverture	Comptabilité de couverture	2 836	2 836	2 102	2 102
Produits dérivés – autres	JVR2	153	153	186	186
Autres dettes à long terme	PFCA	3 162	3 162	3 263	3 263
Montants dus aux clients sur commandes en cours	PFCA	104 620	104 620	102 351	102 351
Dettes sociales	PFCA	11 930	11 930	14 328	14 328
Autres dettes à court terme	PFCA	18 783	18 783	20 976	20 976
Dettes fiscales à court terme	PFCA	75	75	17	17
Crédit bancaire à court terme	PFCA	0	0	0	0
TOTAL		218 120	218 120	222 206	222 206

Au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016, la valeur nette comptable de ces actifs et passifs financiers ne diffère pas sensiblement de leur juste valeur.

Les rubriques “Produits dérivés de couverture” et “Produits dérivés – autres” à l’actif et au passif incluent

la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps sur devises.

Le Groupe peut, au gré de l’évolution de sa stratégie, acquérir des participations ne donnant pas le contrôle auprès de sociétés tierces. Ces participations sont présentées en catégorie “Disponible à la vente”.

PFCA : Passif financier évalué au coût amorti.

JVR1 : Juste valeur par le compte de résultats, détenus à des fins de transactions.

JVR2 : Juste valeur par le compte de résultats, actif intégrant un produit dérivé dont la valeur n’a pas pu être séparée du principal.

3.7 CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou celui qui serait payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre les participants du marché à la date d'évaluation. En conformité avec IAS 39, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est soit le prix du marché ou est soit calculée à l'aide de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. La juste valeur des instruments de couverture est définie à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées sur les marchés financiers et fournies par des sources financières fiables. Les justes valeurs sont calculées sur la base des dates de transaction des instruments utilisés.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement le montant estimé qu'IBA recevrait pour le règlement de contrats favorables ou serait tenue de payer pour terminer des contrats défavorables à la date de clôture, et prend ainsi en compte les gains ou pertes non réalisés sur les contrats en cours.

En application d'IFRS 13 Évaluation de la juste valeur, le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la

comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupée en niveaux de 1 à 3 en fonction de la mesure dans laquelle la juste valeur est observable.

- **Niveau 1** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- **Niveau 2** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- **Niveau 3** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de techniques d'évaluation pour lesquels le niveau le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur est inobservable.

Durant les 6 premiers mois de 2016, il n'y a pas eu de transfert entre les différentes catégories pour les instruments existants au 30 juin 2016.

De nouveaux instruments ont été acquis et sont classés en niveau 2.

(EUR '000)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30 juin 2016
- Contrats de change à terme		3 348		3 348
- Swaps de taux de change		33		33
Actifs financiers comptabilisés selon la comptabilité de couverture		3 381		3 381
- Contrats de change à terme		45		45
- Swaps de taux de change		2		2
- Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats				
Actifs financiers à leur juste valeur par le compte de résultats		47		47
- Contrats de change à terme		2 063		2 063
- Swaps de taux de change		39		39
Passifs financiers comptabilisés selon la comptabilité de couverture		2 102		2 102
- Contrats de change à terme		153		153
- Swaps de taux de change		33		33
Passifs financiers à leur juste valeur par le compte de résultats		186		186

4. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Sur la base des rapports financiers internes soumis au Conseil d'administration, d'une part, et de la principale source de risque et de rentabilité pour le Groupe, d'autre part, IBA a identifié les deux niveaux d'information opérationnels suivants:

- Les informations par secteur d'activités représentent son premier niveau d'information opérationnelle ;
- Les informations par secteur géographique représentent son second niveau d'information opérationnelle. Ces informations ne sont pas présentées dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires IFRS.

4.1 SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs opérationnels sont des composantes de l'activité de l'Entreprise. Une information financière distincte est disponible pour ces secteurs et est régulièrement examinée par la Direction.

Le format de présentation des secteurs opérationnels d'IBA est sous forme d'activités dans la dimension primaire parce que les risques de l'Entreprise et les taux de rendement liés aux activités sont essentiellement affectés par le fait qu'IBA opère des activités ayant des profils de risques fondamentalement différents. L'organisation de la Direction de l'Entreprise et le reporting interne à destination du Conseil d'administration ont été mis en place en conséquence. Un secteur d'activités est un composant distinct de l'Entreprise qui s'est engagé à fournir des produits ou des services dans une activité particulière, qui est soumise à des risques et des rendements différents de ceux des autres activités. En accord avec IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les secteurs d'activités servant de base à l'information sectorielle sont (1) la Protonthérapie/Accélérateurs de particules et (2) la Dosimétrie.

- **Protonthérapie/Autres Accélérateurs:** ce secteur constitue la base technologique de nombreuses activités du Groupe et inclut le développement, la production et les services liés aux accélérateurs de particules à usage médical et industriel et des solutions de protonthérapie.
- **Dosimétrie :** ce secteur regroupe les activités qui offrent une gamme complète de solutions innovantes et de haute qualité afin d'améliorer

l'efficacité et de minimiser les erreurs dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radiothérapie.

Les résultats, les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement liés à un secteur, ainsi que ceux qui peuvent y être alloués sur une base raisonnable. Les actifs non alloués comprennent essentiellement les actifs d'impôts différés et certains actifs de sociétés ayant un rôle plurisectoriel.

Les dépenses d'investissement sectorielles comprennent le coût total des investissements encourus au cours de la période au titre de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des goodwill.

Les tableaux suivant reprennent les détails du compte de résultats, des actifs, des passifs et des autres informations pour chaque secteur. Toutes les ventes intersectorielles sont conclues aux conditions du marché.

Semestre se terminant au 30 juin 2016	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR '000)	Dosimétrie (EUR '000)	GROUPE (EUR '000)
Ventes	84 440	20 433	104 873
Prestations de services	36 792	3 463	40 255
Ventes externes	121 232	23 896	145 128
REBIT	12 904	2 229	15 133
Autres (charges)/Produits d'exploitation	-3 753	-330	-4 083
Résultat sectoriel	9 151	1 899	11 050
(Charges)/produits non alloués ⁽¹⁾			-389
(Charges)/Produits financiers ⁽²⁾			-1 473
Quote-part dans la (perte)/bénéfice des sociétés mises en équivalence			41
Résultat avant impôts			9 229
(Charges)/Produits d'impôts ⁽²⁾			-888
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			8 341
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées			-44
RESULTAT DE LA PÉRIODE			8 297

Semestre se terminant au 30 juin 2016	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR '000)	Dosimétrie (EUR '000)	GROUPE (EUR '000)
Actifs non courants	69 039	6 676	75 715
Actifs courants	274 713	19 790	294 503
Actifs sectoriels	343 752	26 466	370 218
Participations dans les sociétés mises en équivalence			1 571
Actifs non alloués			0
TOTAL DE L'ACTIF	343 752	26 466	371 789
Passifs non courants	38 190	1 287	39 477
Passifs courants	187 946	8 011	195 957
Passifs sectoriels	226 136	9 298	235 434
Passifs non alloués			
TOTAL DU PASSIF	226 136	9 298	235 434

Semestre se terminant au 30 juin 2016			
Dépenses d'investissements	4 188	588	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	869	210	
Amortissements sur immobilisations incorporelles et goodwill	1 156	96	
Dépenses de personnels	51 343	8 066	
Charges/(produits) non décaissés	540	226	
Effectif à la fin de la période	1 104	207	

⁽¹⁾ Les charges non allouées comprennent principalement les charges liées aux plans d'options sur actions.

⁽²⁾ La trésorerie et les impôts sont gérés au niveau du Groupe, ce qui explique qu'ils sont présentés en (charges)/ produits non alloués.

Semestre se terminant au 30 juin 2015	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR '000)	Dosimétrie (EUR '000)	GROUPE (EUR '000)
Ventes	63 163	23 402	86 565
Prestations de services	31 048	3 384	34 432
Ventes externes	94 211	26 786	120 997
REBIT	7 778	4 836	12 614
Autres (charges)/Produits d'exploitation	816	-288	528
Résultat sectorial	8 594	4 548	13 142
(Charges)/produits non alloués ⁽¹⁾			-248
(Charges)/Produits financiers ⁽²⁾			2 564
Quote-part dans la (perte)/bénéfice des sociétés mises en équivalence			1 072
Résultat avant impôts			16 530
(Charges)/Produits d'impôts ⁽²⁾			-2 039
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			14 491
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées			-41
RESULTAT DE LA PÉRIODE			14 450

Année se terminant au 31 décembre 2015	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR '000)	Dosimétrie (EUR '000)	GROUPE (EUR '000)
Actifs non courants	63 258	6 326	69 584
Actifs courants	304 303	19 577	323 880
Actifs sectoriels	367 561	25 903	393 464
Participations dans les sociétés mises en équivalence			1 888
Actifs non alloués			0
TOTAL DE L'ACTIF	367 561	25 903	395 352
Passifs non courants	24 617	1 237	25 854
Passifs courants	195 894	9 972	205 866
Passifs sectoriels	220 511	11 209	231 720
Passifs non alloués			
TOTAL DU PASSIF	220 511	11 209	231 720

Semestre se terminant au 30 juin 2015			
Dépenses d'investissements	1 388	164	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	709	215	
Amortissements sur immobilisations incorporelles et goodwill	928	84	
Dépenses de personnels	38 724	7 774	
Charges/(produits) non décaissés	-5 368	402	
Effectif à la fin de la période	903	208	

⁽¹⁾ Les charges non allouées comprennent principalement les charges liées aux plans d'options sur actions.

⁽²⁾ La trésorerie et les impôts sont gérés au niveau du Groupe, ce qui explique qu'ils sont présentés en (charges)/ produits non alloués

5. RÉSULTAT PAR ACTION

5.1 RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net imputable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires exclut les actions acquises par la Société et détenues comme actions propres.

RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION	30 juin 2015	30 juin 2016
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	14 450	8 297
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	27 954 969	28 596 543
Résultat net par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)	0,517	0,2901
Résultat des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	14 491	8 341
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	27 954 969	28 596 543
Résultat net par action des activités poursuivies (EUR par action)	0,518	0,2916
Résultat des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	-41	-44
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	27 954 969	28 596 543
Résultat net par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)	-0,001	-0,0015

5.2 RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. En 2014, la société possédait deux catégories d'actions ordinaires potentiellement dilutives: les options sur actions et l'emprunt subordonné convertible de la S.R.I.W. Depuis fin 2015, la société ne possède plus qu'une catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives : les options sur actions.

Le calcul est réalisé pour les options sur actions afin de déterminer le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le prix moyen annuel du marché des actions de la Société) sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	30 juin 2015	30 juin 2016
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	27 954 969	28 596 543
Prix moyen de l'action sur la période	20,59	35,98
Moyenne pondérée des actions diluées	1 552 139	867 920
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	29 507 108	29 464 464
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	14 450	8 297
Résultat net dilué par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)	0,491	0,2816
Résultat des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	14 491	8 341
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (EUR par action)	0,492	0,2831
Résultat des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR '000)	-41	-44
Résultat net dilué par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)	-0,001	-0,0015

6. AUTRES INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES

6.1 CARACTÈRE SAISONNIER OU CYCLIQUE DES OPÉRATIONS INTERMÉDIAIRES

L'activité d'IBA n'est soumise à aucun effet saisonnier ou cyclique.

6.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le cadre du tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent comme suit :

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Soldes bancaires et caisses	40 883	69 446
Comptes avec des restrictions à moins de 3 mois	0	0
Dépôts bancaires à court terme	9 047	20 062
	49 930	89 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités destinées à être cédées	0	0
	49 930	89 508

6.3 DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS

Semestre se terminant au 30 juin 2016	Immobilisations corporelles (EUR '000)	Immobilisations incorporelles (EUR '000)	Goodwill (EUR '000)
Valeur comptable nette à l'ouverture	9 327	8 629	3 821
Acquisitions des activités poursuivies	3 633	1 143	0
Cessions	-2	0	0
Transferts	0	0	0
Ecart de conversion	-13	0	0
Revalorisation	0	0	0
Actifs reclassés en actifs destinés à être cédés	0	0	0
Amortissements et réductions de valeur	-1 079	-1 252	0
Valeur comptable nette à la clôture	11 866	8 520	3 821

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les immobilisations corporelles et incorporelles dans les états financiers intermédiaires de 2016.

6.4 AUTRES ACTIFS À LONG TERME

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Créances à long terme sur commandes en cours	882	861
Crédit d'impôt recherché et développement	7 643	8 814
Autres actifs	8 166	8 901
TOTAL	16 691	18 576

Au 30 juin 2016, la rubrique "autres actifs" est principalement composée de créances envers une entreprise associée pour EUR 0,9 million, d'un prêt (principal et intérêts) et des créances commerciales pour un montant total d'EUR 7,8 millions dans une société dans laquelle le Groupe détient une participation ainsi que des dépôts bancaires pour EUR 0,14 million.

Au 31 décembre 2015, la rubrique "autres actifs" est principalement composée de créances envers une entreprise associée pour EUR 0,7 million, d'un prêt (principal et intérêts) et des créances commerciales pour un montant total d'EUR 7,0 millions dans une société dans laquelle le Groupe détient une participation ainsi que des dépôts bancaires pour EUR 0,4 million.

6.5 MOUVEMENTS DES DETTES BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIERES

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Courantes	16 250	2 000
Non courantes	15 000	28 750
Total	31 250	30 750
Solde à l'ouverture	31 250	31 250
Nouveaux emprunts	5 000	15 750
Remboursements d'emprunts	-5 000	-16 250
Transfert vers les passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	0
Écart de conversion	0	0
Solde à la clôture	31 250	30 750

Banque Européenne d'Investissement :

Le Groupe avait emprunté EUR 30 millions auprès de la B.E.I. et a déjà effectué des remboursements pour un total d'EUR 13,75 millions à fin 2015. En janvier 2016, le Groupe a introduit une notice de remboursement anticipé pour la totalité du solde restant dû avec pour objectif de pouvoir refinancer partiellement sur les marchés financiers ce montant à un coût de financement moyen plus faible (remboursement d'EUR 10 millions à fin février 2016 et d'EUR 6,25 millions à fin mars 2016). Au 30 juin 2016, l'emprunt auprès de la B.E.I. a été entièrement remboursé.

S.R.I.W. :

En 2012, IBA a renforcé sa disponibilité de ressources de financement par l'obtention d'une facilité de crédit à long terme de 20 millions d'euros auprès de la S.R.I.W. Dans le cadre de ce financement, le Groupe s'engage à respecter certains covenants relatifs au fonds propres d'IBA SA.

Le 30 juin 2014, le Groupe a renforcé ses fonds propres par une augmentation de capital pour un montant total d'EUR 6 millions (EUR 5 millions de la S.R.I.W. et EUR 1 million de la S.P.F.I.) et par un "reverse convertible bond" souscrit par la S.R.I.W. pour EUR 5 millions. 10 millions ont été utilisés pour rembourser des autres dettes financières en cours.

Le 31 décembre 2015 était la dernière date possible pour convertir le "reverse convertible bond" d'EUR 5 millions en capital. Le Groupe a décidé de ne pas exercer son droit de convertir en capital le "reverse convertible bond". En conséquence, le "reverse convertible bond" a été reclassé des fonds propres en "dettes bancaires et autres dettes financières".

Dettes bancaires :

En avril 2016, IBA a emprunté EUR 10 millions auprès d'une banque belge afin de partiellement refinancer le remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès de la B.E.I. Ce prêt a un échéancier de remboursement de 5 ans et sera remboursé par le biais de 20 versements trimestriels égaux en principal.

Le premier remboursement en principal d'EUR 0,5 million se produira fin juillet 2016. Le dernier versement sera effectué en avril 2021.

En février 2016 IBA a émis un emprunt obligataire privé sur 5 ans pour un montant total souscrit d'EUR 5,75 millions. Le but est de refinancer partiellement le prêt de la B.E.I. qui a été remboursé anticipativement. Cet emprunt sera remboursé en un seul versement en février 2021. Le respect de certains covenants financiers sont applicables à cet emprunt.

Au 30 juin 2016, le Groupe dispose au total de lignes de crédit et de facilités de crédit à hauteur d'EUR 69,8 millions dont 44,09 % sont utilisées à ce jour.

Les lignes de crédit utilisées sont les suivantes :

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
TAUX FLOTTANT		
– échéant dans l'année	16 250	0
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FLOTTANT	16 250	0
TAUX FIXE		
– échéant dans l'année	0	2 000
– échéant au-delà d'un an	15 000	28 750
TOTAL TAUX FIXE	15 000	30 750
TOTAL	31 250	30 750

Les dettes bancaires et autres dettes financières comprennent les prêts de la Banque Européenne d'Investissement pour EUR 0 million en 2016 (EUR 16,25 millions en 2015) et de la S.R.I.W. pour EUR 15 millions en 2016 (EUR 15 millions en 2015) et deux prêts chez Belfius pour un montant d'EUR 15,8 millions.

Les lignes de crédit non utilisées sont les suivantes:

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
TAUX FLOTTANT		
– échéant dans l'année	30 000	30 000
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FLOTTANT	30 000	30 000
TAUX FIXE		
– échéant dans l'année	9 000	9 000
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FIXE	9 000	9 000
TOTAL	39 000	39 000

En 2014, IBA a renforcé sa disponibilité de financement par l'obtention d'une ligne prêt subordonné à long terme d'EUR 9 millions auprès de la S.F.P.I.. Au 30 juin 2016, le Groupe n'a pas tiré sur cette ligne de crédit.

6.6 STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Matières premières et fournitures	50 872	63 957
Produits finis	6 178	5 063
En-cours de fabrication	3 353	3 676
Commandes en cours d'exécution (en excédent de fabrication)	47 202	54 420
Réductions de valeur sur stocks	-7 646	-8 139
Stocks et commandes en cours	99 959	118 977

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Commandes en cours d'exécution		
Coûts activés et marge reconnue	519 437	534 600
Moins: Acomptes reçus sur commandes	-472 235	-480 180
Commandes en cours d'exécution	47 202	54 420
Montants nets dus aux clients sur commandes en cours	104 620	102 351

6.7 AUTRES CRÉANCES

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Créances non commerciales et acomptes sur commandes	11 927	12 412
Charges à reporter	1 175	2 134
Produits acquis	824	783
Créances d'impôts sur le résultat	1 455	2 369
Autres créances courantes	66 465	1 157
Autres créances	81 846	18 855

La diminution des autres actifs à court terme au cours du premier semestre 2016 est principalement expliquée par le paiement de la créance résultant de la cession d'IBA Molecular par IBA et SK Capital Patners à des fonds conseillés par CapVest Partners LP ("CapVest") en décembre 2015 pour EUR 64 millions et le paiement du versement additionnel (earn-out) actualisé dans le cadre de la cession d'actifs de Pharmalogic Montreal conclue en mars 2014 pour EUR 1,15 million.

6.8 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	31 décembre 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Dettes non commerciales	104 620	102 351
Montants nets dus aux clients sur commandes en cours	11 930	14 328
Dettes sociales	2 760	2 562
Charges à imputer	134	193
Charges des intérêts à imputer	6 480	8 002
Produits à reporter	142	477
Subsides en capital	3 039	6 009
Autres dettes courantes	6 228	3 733
Autres dettes et comptes de régularisation	135 333	137 655

6.9 AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation en 2016 d'EUR 4,5 millions incluent la valorisation des plans d'options sur actions offerts aux employés d'IBA pour EUR 0,3 million, un bonus discrétionnaire spéciale accordé aux employés d'IBA à l'exception du Management pour EUR 2,3 millions, des charges provisionnées liées au plan d'intéressement à long terme pour EUR 0,4 million, des charges de réorganisation pour EUR 0,3 million, des engagements sur des projets de protonthérapie et autres accélérateurs pour EUR 0,3 million et d'autres dépenses pour EUR 0,9 million.

Les autres charges d'exploitation en 2015 d'EUR 5,5 millions incluent la valorisation des plans d'options sur actions offerts aux employés d'IBA pour EUR 0,3 million, un bonus discrétionnaire spéciale accordé aux employés d'IBA à l'exception du Management pour

EUR 2,0 millions, des réductions de valeurs sur autres investissements pour EUR 0,4 million, des engagements sur des projets de protonthérapie et autres accélérateurs pour EUR 0,6 million, la réévaluation des perspectives d'encaissement de créances à long terme liées à des projets de protonthérapie pour EUR 1,7 million, des amortissements d'actifs immobilisés pour EUR 0,1 million et d'autres dépenses pour EUR 0,4 million.

Les autres produits d'exploitation en 2015 d'EUR 5,8 millions comprennent la reprise de la provision pour démantèlement pour le site de Fleurus pour 5,6 millions (voir notes 3.2 et 6.11) et d'autres produits pour EUR 0,2 million.

6.10 ACTIONS ORDINAIRES, PRIMES D'ÉMISSION ET ACTIONS PROPRES

	Nombre d'actions ordinaires	Capital souscrit (EUR)	Prime d'émission (EUR)	Actions propres (EUR)	Total (EUR)
Solde de clôture au 31 décembre 2015	29 115 067	40 864 186	37 328 740	-8 501 979	69 690 947
Options sur actions exercées	408 817	573 800	2 133 053	0	2 706 853
Augmentation de capital	0	0	0	0	0
Solde de clôture au 30 juin 2016	29 523 884	41 437 986	39 461 793	-8 501 979	72 397 800

6.11 PROVISIONS

	Environnement	Garanties	Litiges	Régimes à prestations définies (*)	Autres avantages sociaux	Autres	Total
Au 1er janvier 2016	558	3 872	140	1 166	2 529	5 804	14 069
Additions (+)	48	795	0	0	458	7	1 308
Reprises (-)	0	-778	0	0	0	-268	-1 046
Utilisations (-)	0	-1 043	0	0	-27	-685	-1 755
(Gains)/pertes actuariels	0	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-1	-3	0	0	4	-45	-45
Variation totale	47	-1 029	0	0	435	-991	-1 538
Au 30 juin 2016	605	2 843	140	1 166	2 964	4 813	12 531

Les principaux mouvements sur les "autres provisions" peuvent être détaillés comme suit:

- Des reprises de provisions couvrant un risque de non recouvrabilité totale d'un engagement contractuel dans le cadre d'un projet de protonthérapie pour EUR 0,25 million.
- Utilisation des provisions d'un montant d'EUR -0.66 million pour des engagements

contractuels en vertu de l'accord de cession de l'activité IBA Molecular.

Les principaux mouvements sur les "autres avantages sociaux" peuvent être détaillés comme suit:

- De provisions additionnelles pour EUR 0,4 million relatives au plan d'intéressement à long terme du Groupe.

6.12 LITIGES

Le Groupe n'est pas actuellement impliqué dans des litiges significatifs. Les risques potentiels liés à une procédure en cours sont considérées comme non significatifs, soit - lorsqu'un dommage potentiel peut être évalué - sont couverts de façon adéquate par des provisions ou couvertures d'assurance.

6.13 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
Impôts courants	1 693	1 034
Impôts différés	346	-146
Total	2 039	888

6.14 DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

Le dividende de 1,39 cents par actions proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2016 a été approuvé.

Compte tenu de l'excellente performance financière attendue par la société, IBA confirme un objectif de distribution futur de dividende de 30%.

(*) Voir note 1.2. changement des règles d'évaluation comptables en matière d'avantages au personnel.

6.15 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

6.15.1 ENTREPRISES CONSOLIDÉES

Une liste des filiales et des sociétés mises en équivalence est reprise à la note 2.

6.15.2 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (les sociétés mis en équivalence) sont les suivantes :

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
ACTIF		
Créances		
Créances à long terme	2 628	858
Clients et comptes rattachés	1 297	377
Réduction de valeur sur créances	-588	0
TOTAL CREANCES	3 337	1 235
PASSIF		
Dettes		
Fournisseurs et dettes diverses	116	0
TOTAL DETTES	116	0
COMPTE DE RESULTATS		
Ventes	1 211	3 578
Coûts	-304	-1 033
Produits financiers	12	124
Charges financières	0	0
Autres produits d'exploitation	59	0
Autres charges d'exploitation	0	0
TOTAL COMPTE DE RÉSULTATS	978	2 669

6.15.3 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

La liste des actionnaires du Groupe au 30 juin 2016 est donnée ci-dessous:

	Nbre titres	%
Belgian Anchorage SCRL	6 204 668	21,01%
IBA Investments SCRL	610 852	2,07%
IBA SA	63 519	0,22%
UCL ASBL	426 885	1,45%
Sopartec SA	234 531	0,79%
Institut des Radioéléments FUP	1 423 271	4,82%
Société Régionale d'Investissement de Wallonie (S.R.I.W.)	704 491	2,39%
Société Fédérale de Participation et d'investissement (S.F.P.I.)	69 200	0,23%
Public	19 786 467	67,02%
TOTAL	29 523 884	100,00%

Les transactions réalisées avec les actionnaires sont les suivantes:

	30 juin 2015 (EUR '000)	30 juin 2016 (EUR '000)
ACTIF		
Créances		
Créances à long terme	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0
Réduction de valeur sur créances	0	0
TOTAL CREANCES	0	0
PASSIF		
Dettes		
Dettes bancaires	10 000	15 000
Fournisseurs et dettes diverses	197	117
TOTAL DETTES	10 197	15 117
COMPTE DE RESULTATS		
Ventes	0	0
Coûts	0	0
Produits financiers	0	0
Charges financières	-168	-403
Autres produits d'exploitation	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0
TOTAL COMPTE DE RÉSULTATS	-168	-403

La Société n'a pas connaissance de relations, accords ou autres transactions significatives entre ses actionnaires à la date du 30 juin 2016.

7. RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL

7.1 CHIFFRES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

	S1 2015 (EUR '000)	S1 2016 (EUR '000)	Variation (EUR '000)	%
Ventes et prestations	120 997	145 128	24 131	19,9%
REBITDA	14 605	17 970	3 365	23,0%
% des ventes	12,1%	12,4%		
REBIT	12 614	15 133	2 519	20,0%
% des ventes	10,4%	10,4%		
Résultat net	14 450	8 297	-6 153	-42,6%
% of Sales	11,9%	5,7%		

REBITDA: Résultat d'exploitation récurrent avant amortissements des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
REBIT: Résultat d'exploitation récurrent avant impôts et charges financières.

Événements marquants

- Les revenus totaux du Groupe s'élèvent à EUR 145,1 millions pour le 1er semestre, soit une hausse de 19,9 % (1er semestre 2015 : EUR 121 millions), en bonne voie pour réaliser la croissance des revenus prévue de plus de 20 % pour l'ensemble de l'année 2016
- Le REBIT augmente de 20% à EUR 15,1 millions avec une marge de 10,4 %, en ligne pour atteindre la prévision de 11 % pour l'exercice
- Le bénéfice net rapporté s'élève à EUR 8,3 millions, soit une baisse d'EUR 6,2 millions par rapport au 1er semestre 2015 ce qui s'explique par l'existence d'importants revenus non récurrents au cours de la période précédente
- Forte croissance du segment Protonthérapie et Autres Accélérateurs avec des prises de commandes en hausse de 30,5 % au 1er semestre à EUR 143,6 millions par rapport à la même période l'année dernière. Ces commandes portent sur trois solutions Proteus@ONE* et huit salles Proteus@PLUS* (2 solutions), 8 autres accélérateurs ainsi que d'autres contrats de modernisations d'équipements de protonthérapie ou d'Autres Accélérateurs existants, ces derniers représentant plus d'EUR 13 millions de prises de commandes pour ce premier semestre
- Haut niveau du carnet de commandes en fin de période pour la Protonthérapie et les Autres Accélérateurs d'EUR 348,6 millions, soit une hausse de 15 % par rapport au 1er semestre 2015, les commandes Proteus@ONE représentant 37 % du carnet de commandes, ce

qui témoigne de l'avantage concurrentiel unique d'IBA sur le marché en pleine expansion des solutions compactes à salle unique

- Carnet de commandes pour les Services de Protonthérapie d'EUR 567,4 millions, soit une hausse de 12 % par rapport au 1er semestre 2015
- Carnet de commandes bien rempli en Dosimétrie d'EUR 18,3 millions, en progression par rapport aux EUR 17,8 millions du 1er semestre 2015 – les revenus du 1er semestre sont en baisse par rapport à la même période en 2015 en raison du très haut niveau de ventes au 1er semestre 2015 et d'un ralentissement du taux de conversion des commandes à long terme au 1er semestre 2016

Chiffres marquants

- La stratégie de croissance se poursuit, avec le recrutement de personnel et l'augmentation de la capacité de production pour répondre à la demande en protonthérapie. Le recrutement de 400 ingénieurs avance bien, avec 206 personnes déjà engagées
- 11 salles de protonthérapie ont été vendues au 1er semestre, ce qui confirme la domination croissante d'IBA sur ce segment clé du marché
- Contrat signé pour le premier centre de protonthérapie en Belgique avec l'installation d'un Proteus@ONE
- La collaboration avec Philips continue de porter ses fruits – une commande Proteus@ONE supplémentaire signée avec Proton Partners

- International et une solution Proteus®PLUS trois salles, à Mumbai, en Inde
- Nouveau contrat signé pour un Proteus®ONE avec un client existant, l'University of Florida Health Proton Therapy Institute, combiné à une modernisation de son centre de protonthérapie avec des technologies de dernière génération
- Poursuite de la pénétration du marché chinois avec un contrat pour une solution Proteus®PLUS à cinq salles à Qingdao en Chine - le contrat n'a pas encore été inclus dans le carnet de commande à la clôture de la période, en attente de la réception de l'acompte
- Obtention du marquage CE pour l'accélérateur supraconducteur de nouvelle génération intégré au Proteus®ONE
- Nouveau cyclotron évolutif lancé par IBA lors de l'assemblée annuelle 2016 de la Society of Nuclear Medicine and Molecular Imaging (SNMMI) à San Diego, Californie
- Renforcement de l'équipe de direction avec la nomination de Jean-Marc Bothy au poste de Chief Strategy Officer et de Soumya Chandramouli au poste de Chief Financial Officer

7.2 REVUE OPÉRATIONNELLE

Protonthérapie et Autres Accélérateurs

	S1 2015 (EUR '000)	S1 2016 (EUR '000)	Change (EUR '000)	Change %
Ventes et prestations	94 211	121 232	27 021	28,7%
- Protonthérapie	68 603	96 637	28 034	40,9%
- Autres accélérateurs	25 608	24 595	-1 013	-4,0%
REBITDA	9 105	15 255	6 150	67,5%
% des Ventes	9,7%	12,6%		
REBIT	7 778	12 904	5 126	65,9%
% des Ventes	8,3%	10,6%		

Les ventes nettes totales ont augmenté de 28,7 % au cours du premier semestre pour atteindre EUR 121,2 millions. Cette hausse est soutenue par une forte croissance en Protonthérapie, avec une hausse à deux chiffres tant pour les ventes d'équipements que de services, avec respectivement 33,5 % et 18,5 %. La légère baisse dans les Autres Accélérateurs est due à un ralentissement suite à la planification de la production. Elle devrait toutefois être compensée au

cours du deuxième semestre de l'année. Les revenus des services ont contribué pour environ un tiers des revenus du segment.

Le REBITDA pour ce segment d'activités a fortement augmenté de 67,5 % à EUR 15,3 millions étant donné que les revenus provenant de la vente d'équipements continuent de progresser et que la base installée s'élargit.

Protonthérapie

Succès commerciaux majeurs

IBA a enregistré une très bonne performance au premier semestre avec plusieurs succès commerciaux majeurs. Grâce à la vente de 11 salles de protonthérapie au cours du premier semestre 2016, IBA a enregistré des ventes excellentes et a confirmé sa position de leader sur le marché. Les solutions PT vendues par IBA au cours de cette période sont réparties sur plusieurs zones géographiques aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Le **Tata Memorial Centre à Mumbai en Inde** sera équipé d'une solution *Proteus®PLUS* d'IBA configurée

avec trois salles munies chacune d'un portique rotatif ainsi que de la technologie Pencil Beam Scanning de dernière génération.

IBA a signé un contrat avec l'**Hôpital Universitaire de Leuven (UZ Leuven) et la Katholieke Universiteit Leuven (KU Leuven)** pour installer une solution *Proteus®ONE*. Il s'agira du premier centre de protonthérapie en Belgique dans le cadre d'un projet avec l'Université Catholique de Louvain (UCL), les Cliniques universitaires Saint-Luc et d'autres universités belges.

L'**University of Florida Health Proton Therapy Institute (UFHPTI)** va installer une nouvelle solution *Proteus®ONE*.

IBA a également signé un contrat avec **Qingdao Zhong Jia Lian He Healthcare Management Company Limited** pour installer une solution *Proteus®PLUS** munie de cinq salles à Qingdao, dans la province de Shandong, en Chine. Ce pays est devenu un objectif majeur pour la division protonthérapie.

IBA a signé une nouvelle lettre d'intention liante avec **Proton Partners International (PPI)** pour installer une solution compacte de protonthérapie *Proteus®ONE*. Cette dernière acquisition s'intègre dans la stratégie de PPI d'étendre son réseau de protonthérapie dans le monde. La localisation de ce centre sera annoncée prochainement.

Par ailleurs, IBA génère de plus en plus de revenus de la modernisation de centres de PT existants équipés de la technologie IBA, ce qui leur permet de rester à la pointe de la recherche et des traitements avancés dans la lutte contre le cancer. À titre d'exemple, IBA et l'**Institut Curie** ont annoncé la signature d'un contrat pour la fabrication, la livraison, l'installation et l'entretien d'une nouvelle ligne de recherche. Cette ligne sera raccordée à la ligne de transport de faisceau existante. Cet accord inclut également de futurs projets de recherche qui seront réalisés conjointement par les deux organisations au cours des dix prochaines années. Un autre exemple est la modernisation de l'équipement de protonthérapie de l'**University of Florida Health**

Autres Accélérateurs

IBA a lancé un nouveau cyclotron évolutif lors de l'assemblée annuelle 2016 de la Society of Nuclear Medicine and Molecular Imaging (SNMMI) à San Diego, Californie, États-Unis. Le Cyclone® KIUBE est un véritable cyclotron évolutif qui permet d'augmenter la capacité de production au fur et à mesure des besoins. Les procédures d'imagerie TEP

Proton Therapy Institute (UFHPTI) avec l'intégration des dernières technologies d'IBA, dont le Pencil Beam Scanning et le Cone Beam CT.

Avancées en protonthérapie

IBA a récemment obtenu l'autorisation d'utiliser le marquage CE pour son tout nouvel accélérateur supraconducteur. L'obtention du marquage CE pour le nouveau Synchro-Cyclotron de protonthérapie est cruciale pour les business plans *Proteus®ONE*.

Juste après la clôture de la période, IBA a également reçu l'approbation de la FDA pour toutes les fonctionnalités de la solution intégrée *Proteus®ONE*.

Après la clôture de la période, Penn Medicine et IBA ont annoncé le traitement du premier patient au monde à l'aide de la caméra Prompt Gamma d'IBA en mode Pencil Beam Scanning, ce qui offre un suivi *in vivo* de la profondeur de pénétration du faisceau de protons à l'intérieur du corps du patient pour chaque point spécifique, permettant ainsi un contrôle qualité sans précédent de la couverture du volume cible.

IBA investit dans HIL Applied Medical Ltd afin de développer une solution de protonthérapie à l'aide de la technologie laser. HIL applique une approche novatrice et brevetée à l'accélération et la distribution de particules qui combine nanotechnologie avec des lasers d'ultra-haute-intensité et des aimants ultra-rapides. Cette avancée technologique potentielle pourrait permettre de réduire de façon significative la taille et le coût des solutions de protonthérapie sans compromettre sa pertinence clinique.

(tomographie par émission de positrons) jouent aujourd'hui un rôle important dans les soins médicaux et la demande accrue en radioisotopes engendre une demande en équipement plus performant. Ce nouveau cyclotron 18MeV cyclotron est plus compact et puissant.

DOSIMÉTRIE

	S1 2015 (EUR '000)	S1 2016 (EUR '000)	Variance (EUR '000)	Change %
Ventes et prestations	26 786	23 896	-2 890	-10,8%
REBITA	5 500	2 715	-2 785	-50,6%
% des ventes	20,5%	11,4%		
REBIT	4 836	2 229	-2 607	-53,9%
% des ventes	18,1%	9,3%		

Le marché de la Dosimétrie reste moins dynamique avec une baisse des ventes au 1er semestre de 10,8 % à EUR 23,9 millions par rapport à la même période en 2015. Ce recul s'explique en partie par les très bons résultats du 1er semestre 2015 et par un faible taux de conversion des commandes à long terme en 2016. Il convient de noter que la courbe de croissance à plus long terme reste conforme à celle du marché. Au cours des trois dernières années, la croissance moyenne (hors effets périodiques temporaires) a montré une progression de 3 % conforme au marché des accélérateurs linéaires. Le carnet de commandes en Dosimétrie reste élevé à EUR 18,3 millions (EUR 17,8 millions à la fin de 2015).

En août, IBA Dosimetry a annoncé la première installation clinique au monde de son nouveau produit Dolphin Online Ready Patient QA and Monitoring. L'équipe du département de radiothérapie de la Clinique Bayreuth GmbH, en Allemagne, a installé cliniquement et validé avec succès trois solutions Dolphin sur deux de leurs sites.

Par ailleurs, IBA Dosimétrie a annoncé la troisième version de sa plateforme globale d'assurance qualité: myQA®. myQA® est une plateforme unique qui connecte des applications d'assurance qualité et des données à travers une base de données centrale et une solution software.

Ressources humaines et équipe de direction

Suite aux commandes de solutions de protonthérapie enregistrées dans le monde au cours des dernières années, IBA a lancé une campagne de recrutement internationale en vue d'engager 400 nouveaux collaborateurs au cours de l'année. Près de la moitié sera basée à Louvain-la-Neuve, en Belgique, et le reste sera réparti aux États-Unis, en Europe et en Asie. La majorité de ces engagements concernent des ingénieurs en charge de l'installation et de la maintenance des solutions de protonthérapie. Sur les 400 recrutements prévus, 206 ont déjà été réalisés à la fin juin 2016.

En juin, IBA a annoncé le renforcement de son équipe de direction avec la nomination de Jean-Marc Bothy au

poste de Chief Strategy Officer et de Soumya Chandramouli au poste de Chief Financial Officer.

IBA Molecular

En mars, IBA a finalisé la vente d'IBA Molecular, dont IBA possédait 40 % des actions, à des fonds conseillés par CapVest Partners LP. Suite à cette transaction, la sortie d'IBA de la joint-venture avec SK Capital Partners est totalement finalisée et IBA ne détient plus aucune participation dans IBA Molecular.

Revue des états financiers

IBA confirme la solide dynamique de croissance avec une hausse de ses revenus de 19,9 % à EUR 145,1 millions pendant le premier semestre 2016 (1er semestre 2015 : EUR 121 millions), tant dans la fourniture de services que d'équipements.

La marge brute a progressé à 44,3 % au premier semestre 2016 par rapport à 44,1 % au premier semestre 2015.

Le résultat d'exploitation récurrent avant impôts et charges financières (REBIT) a augmenté conformément aux revenus élevés malgré une augmentation d'EUR 8,4 millions des charges d'exploitation au cours du premier semestre 2016 et une baisse de la rentabilité dans le segment Dosimétrie.

Au niveau des charges d'exploitation, les dépenses liées aux ventes et au marketing ont augmenté de 15 % au premier semestre 2016, ce qui reflète les efforts continus réalisés pour continuer à enregistrer un volume record de commandes et à étendre le marché global de la Protonthérapie. Les frais généraux et administratifs ont enregistré une hausse de 25 %, ce qui reflète le soutien nécessaire pour le plan de croissance opérationnelle en cours. Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 21 % par rapport à la même période l'année passée, conformément à la croissance des revenus, les frais de R&D se maintenant à près de 11 % des revenus.

Par conséquent, le REBIT de la Société a augmenté de 19,9 % au premier semestre 2016; passant d'EUR 12,6 millions au premier semestre 2015 à EUR 15,1 millions. La marge REBIT est restée constante à

10,4 % au premier semestre, principalement en raison des efforts pour le plan de croissance et de la rentabilité plus faible du segment Dosimétrie. Le REBIT devrait atteindre l'objectif de 11 % pour l'année 2016.

Les autres charges d'exploitation nettes d'EUR 4,5 millions comprennent l'évaluation fluctuante des options sur actions, les primes discrétionnaires spéciales octroyées aux employés d'IBA, hormis la Direction, des charges à payer sur un plan de participation à long terme qui touche à son terme, des indemnités de licenciement et des amortissements dans des projets d'Autres Accélérateurs et d'autres actifs, toutes ces dépenses étant non récurrentes.

Les charges financières nettes s'élèvent à EUR 1,5 millions pour le premier semestre 2016 par rapport à un produit d'EUR 2,6 millions l'année passée. Ce produit s'explique surtout par les gains de change sur des dollars américains détenus au cours de la période précédente.

Suite à la finalisation de la vente de la participation d'IBA dans IBA Molecular au cours du premier semestre 2016, la part de (bénéfice)/perte des entreprises mises en équivalence n'est plus significative.

Malgré une croissance solide et une progression similaire du REBIT, le bénéfice avant impôts a diminué à EUR 9,2 millions au premier semestre 2016 par rapport à EUR 16,5 millions l'année passée, principalement en raison des impacts positifs non récurrents l'année dernière provenant de gains de change, d'autres produits d'exploitation générés par la reprise d'une provision de démantèlement et de la part de résultat des entreprises mises en équivalence.

Le Groupe a enregistré des charges d'impôts sur les revenus d'EUR 1 million au cours du premier semestre 2016.

Les flux de trésorerie opérationnels ont baissé pour arriver au montant négatif d'EUR 12,9 millions à la fin juin 2016 par rapport à EUR 17,6 millions à la fin juin 2015. Cette baisse est essentiellement due à la variation négative du fonds de roulement découlant de la constitution de stocks visant à soutenir l'augmentation de production et du planning des paiements des acomptes clients qui est fortement concentrée sur le deuxième semestre 2016. Les flux de trésorerie des activités d'investissements s'élèvent à EUR 58,3 millions pour le premier semestre 2016 par rapport à des flux de trésorerie négatifs d'EUR 1,5 million l'année passée. Cette différence s'explique surtout par la réception d'un paiement d'EUR 62,3 millions pendant le premier semestre 2016 suite à la cession d'IBA Molecular et à un paiement de dividendes différé par Pharmalogic d'EUR 1,2 million, légèrement neutralisé par des CAPEX d'EUR 4,8

millions reflétant le démarrage des investissements dans le cadre du plan de croissance.

Les flux de trésorerie des activités de financement sont négatifs d'EUR 38,2 millions au premier semestre 2016, suite aux EUR 40,3 millions de paiement de dividendes et à l'augmentation de capital découlant de l'exercice des options sur actions. Le remboursement anticipé de la dette à la Banque européenne d'investissement a été neutralisé par son refinancement à un moindre coût.

IBA a une position de trésorerie très solide d'EUR 89,5 millions à la fin du premier semestre 2016, même après le versement de dividendes d'EUR 40,3 millions.

Perspectives et Prévisions

IBA maintient ses prévisions annoncées lors de la publication des résultats annuels 2015 de la Société en mars 2016, à savoir une croissance de plus de 20% de ses revenus pour l'ensemble de l'année.

La Société confirme que sa marge opérationnelle devrait s'élever à près de 11 % en 2016, pour ensuite augmenter à un niveau entre 13% et 15% d'ici 2018. Ces prévisions reposent sur les économies d'échelle accrues combinées à l'importante croissance des revenus issus de la vente de services bien que l'effet soit dans une certaine mesure compensé par l'érosion des prix.

La Société investit également en vue d'augmenter sa capacité de production et ses ressources. Elle poursuit également ses investissements en R&D afin de maintenir sa position de leader du marché. IBA a lancé un programme de plan de croissance pour augmenter sa capacité de production, en investissant notamment dans une nouvelle ligne d'assemblage Proteus@ONE et de nouvelles infrastructures de marketing. Ces investissements sont estimés à EUR 15 millions sur deux ans. Des investissements sont également réalisés dans le recrutement de 400 ingénieurs supplémentaires et autre personnel qualifié, de manière à ce que l'effectif total atteigne près de 1 600 personnes en fin d'année.

IBA s'attend à maintenir le ratio de distribution de dividendes à 30 %.

7.3 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Juste après la clôture de la période, IBA a également reçu l'approbation de la FDA pour toutes les fonctionnalités de la solution intégrée *Proteus®ONE*.
- Penn Medicine et IBA ont annoncé le traitement du premier patient au monde à l'aide de la caméra Prompt Gamma d'IBA en mode Pencil Beam Scanning, ce qui offre un suivi *in vivo* de la profondeur de pénétration du faisceau de protons à l'intérieur du corps du patient pour chaque point spécifique, permettant ainsi un contrôle qualité sans précédent de la couverture du volume cible.
- En août, IBA Dosimetry a annoncé la première installation clinique au monde de son nouveau produit Dolphin Online Ready Patient QA and Monitoring. L'équipe du département de radiothérapie de la Clinique Bayreuth GmbH, en Allemagne, a installé cliniquement et validé avec succès trois solutions Dolphin sur deux de leurs sites.
- IBA a annoncé en Août qu'il investissait USD 2 millions dans HIL Applied Medical Ltd afin de développer une solution de protonthérapie utilisant la technologie laser. HIL applique une approche novatrice et brevetée à l'accélération et la distribution de particules qui combine nanotechnologie avec des lasers d'ultra-haute-intensité et des aimants ultra-rapides. Cette avancée technologique potentielle pourrait permettre de réduire de façon significative la taille et le coût des systèmes de protonthérapie sans compromettre sa pertinence clinique.

7.4 DÉCLARATION DES DIRIGEANTS

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été établis par le Chief Executive Officer (CEO) Olivier Legrain et le Chief Financial Officer (CFO) Soumya Chandramouli. A leur connaissance : ils sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine et des résultats consolidés. Le rapport de gestion semestriel contient un exposé fidèle sur les événements importants et les principales transactions avec les parties liées pour le premier semestre de l'exercice 2016 et leur incidence sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles la Société est confrontée.

7.5 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

A l'occasion de l'Assemblée Générale de 2016, les changements suivants sont survenus dans la direction de l'entreprise :

- Le mandat d'Olivier Legrain en tant qu'administrateur interne a été renouvelé,
- Le mandat de Consultance Marcel Miller SCS a été renouvelé en tant qu'administrateur indépendant,
- Median Sustainability S.L. a été nommé administrateur indépendant.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS AU 30 JUIN 2016



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire aux actionnaires de la société anonyme Ion Beam Applications sur l'examen limité des Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire de Ion Beam Applications SA (la "Société"), et de ses filiales, arrêté au 30 juin 2016, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire, des états consolidés intermédiaires du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie y afférent pour la période de 6 mois se terminant à cette date ainsi que des notes explicatives, communément, les « Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires ». Ces états montrent un total du bilan consolidé de € (milliers) 371.789 et un bénéfice consolidé pour la période de 6 mois de € (milliers) 8.297.

La préparation et la présentation des Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires conformément à l'International Financial Reporting Standard IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* approuvé par l'Union Européenne relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires, basée sur notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières Intermédiaires effectué par l'auditeur Indépendant de l'entité* ». Un examen limité comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la Société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA's) et ne nous permet dès lors pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément à IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* approuvé par l'Union Européenne.

Diegem, 23 August 2016

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Vincent Etienne
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17VE0026

Société civile sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Dagelijkse vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
RPM Brussels - RPH Brussel - R.T.W. - T.V.A. BE 0446.334.715 - IBAN N° BE71 2100 9059 0069
* agissant au nom d'une société/coöperatieve in naam van een vennootschap

A member firm of Ernst & Young Global Limited